

ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

Merci de nous fournir impérativement les documents
ORIGINAUX et PHOTOCOPIES suivants :

INSCRIPTION SCOLAIRE

- **Première inscription à l'école Maternelle et Élémentaire ET inscription du passage de la Maternelle au CP.**

- Livret de famille (photocopier toute la famille).
- le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (copie jugement)
- Pièce d'identité des **2 parents** ou représentant légal (**copie et original obligatoire**).
- Certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu.
- Justificatif de domicile daté de *moins de 3 mois*.

Pour les personnes hébergées, fournir attestation sur l'honneur et pièce d'identité de l'hébergeant, plus document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (attestation sécurité sociale, RIB, assurance voiture, titre allocations familiales.)

- Attestation sur l'honneur (page 2) **à signer par les 2 parents impérativement** ou représentant légal.

Rapportez tous ces documents à la **Mairie, au bureau de l'Etat Civil** pour établir le dossier d'inscription.

Horaires bureau : Lundi : 13h-20h du mardi au vendredi 8h30 - 12h/ 13h30 - 17h30

Renseignements au service des affaires scolaires au 04 67 87 81 97 ou 98

-Directrice de l'école maternelle (Mme CHAZALON GAUTIER) : **04 67 87 81 83**

-Directeur de l'école primaire (M HALLER) : **04 67 87 81 84**

INSCRIPTION AUX SERVICES CANTINE, ALP(garderie) ET ALSH (mercredis et vacances)

L'inscription est OBLIGATOIRE pour tout enfant fréquentant les écoles maternelles et élémentaires municipales.

NOTA Accueil des petites sections 2016 dès cet été à l'accueil de loisirs ou avant s'ils ont 3 ans révolus (Prévoir une adaptation soumise à RDV).

Mode de retrait des dossiers :

- **A l'accueil de la mairie**
- **En téléchargement sur le site de la ville de Baillargues** rubrique « vie pratique » « Enseignement » « inscription et calendrier ». Cliquez sur le lien « pack complet d'inscription au service jeunesse »
- **Directement au bureau du service jeunesse** en cas de non accès à Internet.

ATTENTION un dossier par famille MAIS une fiche enfant ET une fiche sanitaire par enfant à inscrire. (**Les futurs CP déjà scolarisés sur Baillargues ne sont pas concernés par le rendu du dossier**)

Le dossier complet devra être déposé en main propre au bureau du service jeunesse.

Horaires du bureau : lundi/jeudi/vendredi : 9h-12h / 14h -18h // mardi : 14h -18h

Mercredi : 9h -12h / 13h30-18h

Renseignements au bureau au 04.67.87.41.93/95

NOM de l'enfant : **Date de naissance** :
PRENOM(S) : **Classe**

Le Père Téléphone domicile :
Téléphone Travail : Portable :
Adresse

La Mère Téléphone domicile :
Téléphone Travail : Portable :
Adresse

Adresse Mail père@.....
Adresse Mail mère@.....

Autre Téléphone :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous soussignés, Monsieur
Madame.....
Certifions que l'enfant

- est apte à la vie en collectivité.
- est en règle avec les obligations vaccinales prévues par la loi au vu de son carnet de santé.
- que son état est compatible avec la pratique d'activités physiques et sportives.
- qu'il est ou sera scolarisé sur la commune de Baillargues (Hérault).
- autres (précisez) :

Fait à Baillargues, le

Signature du père

ET

Signature de la mère